



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2023

Délibération N° 2023-14

L'an deux mille vingt-trois, mardi 04 avril, à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune d'AUZIELLE (Haute-Garonne), légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Michèle SEGAFREDO, Maire de la commune.

Date de la convocation : 30 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

Présents : Mireille ARNOULT, Johana ATTAÏECH, Jean-Philippe CAMES, Francis EARD, Michèle SEGAFREDO, Chantal RESTES, Frédéric RESTES, Etienne BREMAND, Bruno PASTUREL, Mathieu JEAN, Pascale FLAGEL, Cristel RINCENT, Pierre SANS.

Absents représentés : Sylvie LEONELLI (pouvoir à M. CAMES) , Karine BOUILLOUD.(Mme RESTES), Julie SORLI (Mme ARNOULT), Marie-Claude BLAD (pouvoir à M.BREMAND).

Absents ou excusés : Jean-Marie FREU, Frédéric DOLE.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe CAMES.

OBJET DE LA DELIBERATION Affectation du résultat de l'exercice 2022

Après présentation devant le Conseil Municipal, le compte administratif 2022 du budget de la Commune fait apparaître un **excédent de fonctionnement de 931 267,67 €**. Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats.

Vote pour : Mireille ARNOULT, Johana ATTAÏECH, Jean-Philippe CAMES, Francis EARD, Michèle SEGAFREDO, Chantal RESTES, Frédéric RESTES, Etienne BREMAND, Bruno PASTUREL, Mathieu JEAN, Pascale FLAGEL, Cristel RINCENT, Pierre SANS, Sylvie LEONELLI (pouvoir à M. CAMES) , Karine BOUILLOUD.(Mme RESTES), Julie SORLI (Mme ARNOULT), Marie-Claude BLAD (pouvoir à M.BREMAND).

Vote contre :

Abstention :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide, avec 17 voix pour :

- **D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022	
Résultat de fonctionnement	
A- Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 33 801.20 €
B- Résultats antérieurs reportés	+ 897 466.47 €
C- Résultat à affecter	+ 931 267.67 €
D- Solde d'exécution d'investissement	- 117 510.48 €
E- Solde des RAR d'investissement	- 81 231.30 €
F- Besoin de financement	-198 741.78 €
Affectation = C	+ 931 267.67 €
1- En réserve R 1068	+ 198 741.78 €
2- Report en fonctionnement R 002	+ 732 525.89 €
Déficit reporté D002	0 €

MAIRIE D'AUZIELLE

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 031-213100365-20230404-2023_14-DE



FAIT et DELIBERE, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Michèle SEGAFREDO

Le secrétaire de séance,
Jean-Philippe CAMES



Le présent document a été :
Publié sur le site internet le : **11 AVR. 2023**
Notifié le :
Transmis au représentant de l'Etat le :
Application de la loi 82-623 du 22/07/1982
Modifiant et complétant la loi 82-813 du 02/03/1982

Cet acte est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télérecours (<http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de la date de publication et de notification.

Mairie d'Auzielle – Le Village – 31650 AUZIELLE
Téléphone : 05 61 00 07 60 - Télécopie : 05 61 00 07 61 Email : secretariat@mairie-auzielle.fr
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi 9h-12h et 14h-18h, vend. 9h-12h et 14h-17h.